

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le dernier numéro (318) de La Forêt Privée, paru en mai 2011,
contient de nombreux articles
intéressant les professionnels de la forêt et du bois.

Casser et anneler pour accompagner une différenciation sociale, par François Moyses.

Le cassage et l'annelage sont deux anciennes techniques sylvicoles à redécouvrir, selon François Moyses, ingénieur forestier formateur. Le cassage d'une tige permet de limiter sa croissance tout en la maintenant en vie et l'annellation prive les racines du retour de la sève élaborée, limitant ainsi la croissance. Ces deux techniques stimulent la différenciation au sein des jeunes tiges et concentrent l'attention du sylviculteur sur les arbres les plus vigoureux, tout en limitant l'apparition des tiges concurrentes.

Les sylvoécorégions, par Nathalie derrière, Stéphanie Lucas et Gérard Dumé, IFN. L'inventaire forestier national a révisé sa typologie des stations forestières avec le souci de réduire le nombre et la variété des délimitations écologiques pour proposer aux forestiers un découpage plus proche de leurs préoccupations. L'article explique en détails cette nouvelle classification du territoire français en 12 grandes régions écologiques et 91 sylvoécorégions.

Le label Flamme verte évolue, par Francis Pierre. Le premier label flamme verte avait été créé par l'Ademe en 2000 pour inciter les industriels à produire des poêles à bois plus performants. Avec les progrès réalisés depuis et les nouvelles exigences environnementales, le label a été révisé pour prendre en compte les émissions de CO₂ et de poussière. Francis Pierre a enquêté sur sa mise en œuvre chez les fabricants de poêles.

Restauration des terrains en montagne : 150 ans de législation RTM, par Jean Yves Puyo.

Jean Yves Puyo, géographe et professeur des Universités à Pau, retrace l'émergence de la prise de conscience de la nécessité de limiter le déboisement de l'amont des grands bassins hydrographiques pour empêcher les crues et les inondations. De l'interdiction de défrichement au reboisement par les services de l'Administration des eaux et forêts, le gouvernement durcit sa position à la suite d'inondations catastrophiques à la fin du XIX^e siècle. Cette intervention autoritaire, passant au dessus du droit de propriété et des droits d'usages des populations locales, ne se fit sans heurts et conflits ce qui conduisit le Gouvernement à des compromis mal perçus à leur tour par les forestiers. Au final, si les travaux de reboisement et de génie civil se révélèrent un grand succès, l'intervention de l'État fut restreinte, ce qui le conduisit à mettre en place un autre outil législatif, le statut de forêt de protection. Les services RTM de l'administration forestière devenue depuis l'ONF, ont évolué vers des services dédiés à la gestion des risques en montagne.

Les forêts de montagne et le code forestier, par Michel Lagarde. Les forêts de montagne ont fait l'objet de plusieurs mesures législatives de protection (voir ci-dessus) comprenant outre la législation RTM, la loi Montagne de 1985 et d'autres textes réglementaires. Michel Lagarde fait la synthèse de ces mesures qui concernent plusieurs niveaux d'intervention ; le périmètre à restaurer, une zone plus large autour de « mise en défens » et une réglementation des pâturages communaux.

Actualités de la fiscalité forestière, par Pierre Carmouze. A la veille de la déclaration IR, rappel des principaux allègements fiscaux attachés aux investissements forestiers et des dernières modifications les concernant. L'article fait aussi le point sur la réforme de la réduction d'impôt pour investissement dans les PME, qui concerne aussi les groupements forestiers.

Besançon se chauffe au bois énergie, par Bernard Rérat. Besançon a accueilli le salon bois énergie en mars dernier, mais c'est aussi une ville pionnière en matière de chauffage au bois et de réseaux collectifs, qu'elle alimente en grande partie avec le bois de ses propres forêts. A l'occasion du salon, la Ville a organisé la visite de sa chaufferie la plus récente et d'un chantier de broyage pour la production de plaquettes forestières.

Populiculture et environnement doivent se réconcilier, par Aymé Flinn. En Poitou Charentes, le peuplier occupe 4 % des surfaces boisées et représente 50 % de la récolte de feuillus dont une grande part est transformée sur place. Sa culture, liée au milieu sensible des vallées est soumise à de nombreuses contraintes réglementaires et environnementales. Le CRPF organise de réunions pour sensibiliser les propriétaires à la richesse des milieux et à l'intérêt de suivre un cahier des charges environnemental.

Les« NOUVELLES » résumant les actualités essentielles de la filière forêt-bois en France et à l'étranger :

POLITIQUE FORESTIERE

Nicolas Sarkozy propose plusieurs mesures pour encourager l'investissement des propriétaires privés dans leur forêt. « Merci la forêt », une nouvelle campagne de France Bois Forêt ; Les industries de la filière bois réunies au sein de FBIE, s'inquiètent pour leur approvisionnement ; S'engager pour une forêt de production moderne et responsable, l'appel des professionnels de la forêt ; Une baisse historique des ventes de plants forestiers et de plançons de peupliers ; Pacifica devient le premier assureur des forêts françaises ; Des aides à l'assurance tempête jusqu'en 2013 ; Les coopératives du sud ouest se regroupent ; L'Allemagne se réconcilie avec la certification PEFC ; Marchés publics en France : objectif 100 % certifiés pour les produits bois en 2012.

SYLVICULTURE - PATHOLOGIE

Eloge du sol forestier ; Cynips du châtaignier : obligation de déclarer les plantations de châtaignier ; Marché des forêts en Grande Bretagne ; Les plantations du Brésil attirent les placements financiers.

MATERIEL FORESTIER

Broyeur forestier biomasse SEPPI ; Rogneuse de souche pour pelle ; Valtra développe un tracteur au biogaz ; Broyeur de branches Rabaud ; Les tracteurs Valtra fêtent leurs 60 ans en Finlande

MARCHE DU BOIS

Allemagne : des grumes à prix soutenus ; Prix du hêtre en Hesse ; Bilan des dernières ventes résineuses en Belgique ; Raz de marée au Japon et commerce du bois ; Prix nationaux du bois énergie ;

BOIS ENERGIE

Fonds chaleur renouvelable : un beau succès à pérenniser ; Scierie, cogénération, granulés : un projet trois en un en Nièvre

INDUSTRIES DU BOIS

Une première tonnellerie américaine pour le Groupe Charlois ; Strasbourg ou Rauma pour la bioraffinerie du papetier UPM-Kymmene ; Lamichêne – investissements en Normandie ; Panneaux de particules : saignée en Allemagne ; Les fabricants de palettes pris en ciseaux entre le prix des sciages et le prix des palettes ; Le groupe russe Ilim Timber se développe à l'international ; Bois thermo modifié composite ; L'Oréal s'intéresse aux essences de pins russes ; L'ESB en voyage d'étude en Europe de l'Est ; « IMAGO », l'abattage mécanisé virtuel à Châteaufarine

Et comme toujours dans chaque numéro, **LES COURS DES BOIS SUR PIED.**

En cette période de montée de sève et donc de fin d'exploitation de certains feuillus, la demande est toujours soutenue. Elle se concentre pour les principaux feuillus, chêne, frêne, châtaignier, hêtre et peuplier, sur les bois de qualité avec un débouché actif en merrain pour le chêne et en tranche/déroulage.

L'activité négoce des scieries accentue ce phénomène. Au cours de cette campagne, le chêne a progressé de 15 à 20 %, le hêtre de 10 %. Les bois de moindre qualité comme les chênes industriels sont toujours à la traîne. La demande à l'exportation en particulier vers la Chine maintient des cours

honorables pour ces choix secondaires. C'est tout particulièrement dans ce cas que les exploitants forestiers jouent pleinement leur rôle en valorisant de façon optimale les lots hétérogènes, tant en essence qu'en qualité, que produisent les coupes, en particulier en forêt privée.

Un numéro riche en informations utiles à tous les forestiers professionnels ou particuliers....

La Forêt Privée,
61 avenue de la Grande Armée,
75 116 Paris
Tél. : 01 45 00 46 61. Fax : 01 40 67 16 62.
Site web : www.laforetprivee.com
Mail : njc@laforetprivee.com
Abonnement pour six numéros par an : 49 euros.
Pour un premier abonnement : tarif promotionnel de 40 euros.
Specimen gratuit à la demande